

Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 2 novembre 2026

INFOS ET CHIFFRES CLÉS

M. Philippe BAUX, secrétaire national de la CFE-CGC, a été nommé président du conseil d'administration de l'Ecole nationale supérieure de sécurité sociale

Mme Christine BALIAN, ingénieure générale des mines, ancienne directrice du programme FranceConnect, a été nommée directrice générale adjointe de l'Agence du Numérique

Mme Valérie PARADIS, cheffe de service d'anatomie et cytologie pathologiques de l'hôpital Beaujon, a été nommée vice-présidente chargée de la recherche du directoire de l'AP-HP

EN RÉSUMÉ

Assurance maladie / laboratoires d'analyses médicales :
L'Assurance maladie et les syndicats représentant des laboratoires d'analyses médicales ont signé hier un accord qui limite l'augmentation naturelle des dépenses entre 2027 et 2029 mais prévoit une enveloppe pour rémunérer les actes de prévention et soutenir l'innovation. Le protocole a été signé par la Caisse nationale d'Assurance maladie (Cnam), les représentants des complémentaires santé et les quatre syndicats représentatifs des médecins biologistes, qui dirigent les laboratoires (SDBIO, BIOMED, SNMB, SLBC). Le texte définit "une trajectoire pluriannuelle", avec "une évolution annuelle de 1,1 % de l'enveloppe consacrée aux actes courants", inférieur au taux d'évolution naturel dû au vieillissement de la population et à l'explosion des maladies chroniques. Un comité de suivi sera chargé de prendre d'éventuelles mesures en cas de dépassement des objectifs, notamment via des ajustements tarifaires, précise la Cnam. Une enveloppe de 100 millions d'euros sur trois ans permettra de rémunérer des "actes nouveaux" pour favoriser "l'accès à l'innovation".

Natalité :
La ministre de la Santé Stéphanie RIST a présenté hier l'avancée du plan contre l'infertilité, annonçant notamment le lancement d'une campagne nationale d'information destinée aux 20-35 ans, avant son actualisation début 2027 pour prendre en compte les nouvelles mesures proposées par le comité de pilotage du plan. A cet égard, elle n'a pas écarté une ouverture de la possibilité d'autoconservation ovocytaire "aux centres privés lucratifs, sans tabou", évoquant un futur amendement "en ce sens" dans le PLFSS.

Fin de vie :
"Nous avons toujours dit que ces décrets sortiront en janvier. Ils sortiront en janvier, avec une application de la loi en janvier 2027, comme prévu", a déclaré hier sur franceinfo la ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées Stéphanie RIST à propos de la loi du 18 août relative au droit à l'aide à mourir.

PLFSS : les sénateurs s'engagent "à tenir le même niveau de déficit que celui posé par le gouvernement", affirme le président (LR) de la commission des Affaires sociales Philippe MOUILLER :
Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2027 a fait son retour au Parlement hier. Après que les députés aient rejeté la partie "recettes", un vote équivalant à un rejet total du texte, ce dernier est arrivé hier en commission des Affaires sociales du Sénat, l'occasion pour les élus de proposer plusieurs modifications, en particulier sur les retraites.